

DOSSIER SPÉCIAL

FEMME, FAMILLE ET ENFANT



**Politique genre et protection
de la petite enfance, une priorité
gouvernementale**

**SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER** 
ce magazine



Chatbot officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire



Emy est disponible sur Facebook et sur WhatsApp

 @gouvci.official  +225 07 87 36 36 36

www.gouv.ci 101



*Allô Gouvernement!





Mme Nassénéba TOURÉ
Ministre de la Femme,
de la Famille et de l'Enfant

En Côte d'Ivoire, l'État se tient, depuis les premières années de l'indépendance, aux côtés des femmes et des enfants, notamment à travers la protection de leurs droits et les efforts pour les maintenir dans un écosystème propice à leur éducation, à leur autonomisation et à leur épanouissement.

Sur le plan international, la Côte d'Ivoire a ratifié les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF). Pour ce qui concerne l'OIT, notre pays a ratifié entre autres les conventions 100 et 101 relatives respectivement à l'égalité de rémunération et à la non-discrimination en matière d'emploi et de profession. La CEDEF quant à elle vise toute distinction, exclusion ou restriction à l'égard des femmes.

Sur le plan régional, la Côte d'Ivoire a ratifié le 5 octobre 2011 la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, ainsi que son Protocole relatif au Droit des Femmes (PCADHPF) communément appelé Protocole de Maputo.

Sur le plan national, la Constitution de novembre 2016 en ses articles 35, 36 et 37, renforce la protection des droits des femmes et assure la promotion de la parité entre les sexes dans l'accès aux postes de responsabilités dans les institutions, les administrations publiques et dans les entreprises. Par ailleurs, la loi n°2019-870 du 14 octobre 2019, favorise la représentation de la femme dans les Assemblées élues.

Relativement à la protection des enfants, le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, a érigé la promotion et la protection des droits de l'enfant, au rang de priorité de l'action gouvernementale. Une vision traduite en actions concrètes par la mise en place de politiques, de programmes, de projets et de réformes parmi lesquels, la réforme du secteur de la sécurité, le Programme présidentiel d'urgence, le Programme national de sortie de crise, la politique de scolarisation obligatoire, le Programme de resocialisation des enfants en rupture sociale, le Programme élargi de vaccination et le Programme national de nutrition.

Depuis 2014, nous disposons d'une politique nationale de protection de l'enfant, avec pour objectif d'assurer le droit des enfants à être protégés contre toutes formes de violences, abus et exploitations. Au titre de la prévention et de la prise en charge, la ligne verte, 116, reçoit les appels gratuits, depuis tous les opérateurs de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire, pour la dénonciation des cas de violences et

d'abus à l'égard des enfants et l'orientation des victimes, vers des structures de prise en charge.

Pour la mise en œuvre des lois, conventions et accords, le gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination qui comprend, notamment, le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, le Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, la Cellule d'exécution du Programme de protection des enfants et adolescents vulnérables ou encore la coalition nationale de lutte contre le mariage des enfants. Dans le même cadre, un Comité interministériel de protection de l'enfant a été créé en 2019 par décret N°2019-779 du 25 septembre 2019. Notre ministère en assure la coordination.

Outre la protection de la femme et de l'enfant, garantir à cette frange de la population des milieux de vie, d'éclosion et de développement de leurs aptitudes, sains, est également un objectif que l'État ivoirien s'emploie à atteindre à travers un cadre législatif établi à cet effet. Les lois n° 2019-572 relatives à la minorité et 2019-573, relatives aux successions, assurent, notamment, à l'enfant, le droit à l'assistance et à la saisine des autorités idoines, en cas d'insuffisances ou d'incapacités des tuteurs légaux. La création des établissements et services à caractère social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Éducatifs, a pour mission de reconstituer des environnements externes en vue du bien-être et de la sécurité de l'enfant et de la femme.

Tous ces acquis et réalisations témoignent de la volonté du Chef de l'État de faire de l'autonomisation et de l'épanouissement des femmes et des enfants, la matérialisation de la croissance effective de l'économie et du développement de la Côte d'Ivoire, à travers des cadres institutionnels, des dispositifs et infrastructures, en faveur de la protection et du renforcement du capital humain.

De la santé à l'économie, mais également en termes d'éducation et de formation, le gouvernement, avec à sa tête, le Premier Ministre Robert Beugré Mambé, est à pied d'œuvre pour la concrétisation effective et efficiente de cette volonté, en collaborant étroitement avec les différentes parties prenantes à l'échelle locale, régionale et internationale.

Il va sans dire que ces actions déployées sur toute l'étendue du territoire, font l'objet d'évaluation constante et d'amélioration, à l'effet de fournir continuellement aux cibles, un appui et un accompagnement impactant, améliorant leurs conditions de vie et renforçant de ce fait, leur poids et particulièrement, leurs perspectives en ce qui concerne l'accès aux opportunités.

La Côte d'Ivoire des femmes et des enfants, assurés de grandir en sécurité, en confiance, d'étudier, de se former et de travailler dans des conditions justes et équitables entre les sexes, c'est celle d'aujourd'hui, et plus encore, de demain.

Société civile, acteurs de médias, partenaires techniques et financiers, c'est avec vous que nous y arriverons.



101

"Allô Gouvernement"

Disponible 7J/7

✓ Informations ✓ Suggestions ✓ Réclamations

 Appel gratuit

Tous réseaux

www.gouv.ci



→ LE MINISTÈRE

Créé en 1976 et depuis, réformé par plusieurs décrets pour une amélioration continue de ses actions, jusqu'au dernier en date du 04 mai 2022, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), est l'institution gouvernementale responsable de l'exécution de la politique ivoirienne en matière de protection de la Famille, de promotion des droits de la Femme et de l'Enfant.

À ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels pour l'accomplissement de sa mission, le Ministère effectue des actions en faveur de :

- La défense des droits, l'autonomisation, la promotion et la protection de la femme ;
- La protection de la Famille ;
- La protection des droits de l'enfant ;
- La prévention et la prise en charge des enfants et adolescents vulnérables.

Il s'agit notamment de :

- la sensibilisation et la veille aux respects des questions de genre ;
- la lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- la sensibilisation et l'information de la communauté sur les droits de la femme ;
- l'assistance et le conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- la promotion, la coordination et le suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- la promotion, la coordination et le suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les ministres concernés ;
- la gestion et la coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- la sensibilisation des femmes à la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le ministre chargé de la Santé ;
- la gestion des complexes socio-éducatif, des centres sociaux, des centres d'éducation spécialisée, des crèches, des centres de protection de la petite enfance, des centres d'action communautaire pour l'enfance.



RETOUR SUR LES ACQUIS ET RÉALISATIONS EN 2023

LE 1^{ER} SALON DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La célébration de la journée en l'honneur de la promotion des droits de la femme a donné lieu à l'organisation, en 2023, du tout premier salon de la Journée internationale de la Femme, les 24 et 25 mars 2023, au Palais de la Culture de Treichville.

Présidé par l'ex-ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara, représentant le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, le salon de la JIF 2023 s'est tenu sous le thème, «Innovations technologiques et digitales : leviers d'inclusion sociale et économique des femmes en Côte d'Ivoire».

Des expositions, des panels, des conférences et des rencontres de très haut niveau ont permis de mettre en avant les réalisations des femmes dans ces secteurs pour encourager leur participation à des projets d'innovation, de technologie et de digitalisation.



La Côte d'Ivoire peut compter sur la contribution des chercheuses

L'Association des Femmes Chercheuses de Côte d'Ivoire (AFEMC-CI)

14 janvier 1995

Création de l'AFEMC-CI

« Que la femme soit visible de par ses activités de recherche, de par ses résultats de recherche et de par la pierre qu'elle apporte à la construction de l'édifice Côte d'Ivoire » Dr Céline Nobah Kacou-Wodjé, Présidente de l'AFEMC-CI



Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI)

15 octobre 2022

Le FONSTI lance l'appel à projets « Spécial Femmes »



171 candidates ont répondu à l'appel

103,1 millions de FCFA

octroyés par le FONSTI à six bénéficiaires pour financer leurs projets



Quelques domaines de recherches :

Agriculture et sécurité alimentaire

Environnement, biodiversité et développement durable

Sciences de la santé

Des bourses pour les meilleures étudiantes

194

étudiantes des filières mathématiques et informatique et physique chimie de l'Université Félix Houphouët-Boigny ont reçu le 5 mars 2024 plus de 40 millions de FCFA de bourse



Quelques grands noms en Côte d'Ivoire



• **Gladys Rose Anoma** considérée comme la première femme scientifique de Côte d'Ivoire (28 mars 1930 - 26 octobre 2006)

• **Prof. Hubertine Rose Eholié** était professeur titulaire de chimie minérale (23 mai 1934 - 11 mai 2019)



• **Prof. Mireille Dosso** Directrice générale de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire figure parmi les sommités de la microbiologie

• **Prof. Ramata Ly-Bakakoyo** première femme présidente d'université et première femme ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



• **Prof. Guidy Wandja** est la première africaine à être titulaire de l'agrégation de mathématiques et d'un doctorat en mathématiques

• **Adjata Kamara** a été lauréate du prix Jeunes Talents d'Afrique subsaharienne pour les femmes et la science remis par la Fondation L'Oréal et l'Unesco pour son travail sur l'igname

• **Fatim Cissé** est la première Ivoirienne diplômée en Intelligence artificielle

✓ CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE (JIFA)

Placée sous la Présidence de Madame la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré et sous le Haut Parrainage du ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, la 30^{ème} Journée internationale de la Famille a été célébrée à Bondoukou, le 07 juillet 2023.

Avec pour thème : « Familles résilientes pour une Côte d'Ivoire apaisée et sécurisée », ce fut l'occasion de lancer le concept «zéro victime dans les familles». Par ailleurs, des dons en vivres de plus de 10 millions et du matériel ont été remis à 350 familles en vue de leur autonomisation, dans le cadre de la phase 2 du Programme Social du Gouvernement.

La commémoration de la Journée internationale de la famille a été décrétée le 20 septembre 1993 par l'Assemblée générale des Nations Unies et est célébrée le 15 mai de chaque année.



✓ PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS ET ENFANTS VULNÉRABLES DU FAIT DU SIDA

Sur 187 000 Orphelins et enfants rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA (OEV) identifiés, ce sont plus de 180 000 et leurs familles qui ont effectivement bénéficié d'une prise en charge au cours de l'année 2023. Soit un taux de 82% pour un objectif visé de 90%. Par ailleurs, ce sont 2 133 familles qui ont reçu des kits alimentaires.

Ce sont les résultats de l'atelier bilan du Programme national de prise en charge des orphelins et enfants rendus vulnérables du fait du VIH/Sida (Pn-Oev) qui a eu lieu du 17 au 19 octobre 2023, à l'hôtel Le Rocher de Yamoussoukro.

La contribution de l'État de Côte d'Ivoire pour cet exercice 2023 s'élève à plus de 678,476 millions de FCFA.



✓ FORMATION DE 105 FEMMES EN LEADERSHIP FÉMININ ET GOUVERNANCE POLITIQUE

À l'initiative du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, une formation en leadership féminin et gouvernance politique s'est tenue du 13 au 23 juin 2023, à l'intention de 105 femmes candidates aux futures élections locales du 02 septembre 2023, en vue de booster leur représentativité dans les assemblées élues.

Cette formation s'inscrit dans la vision du gouvernement ivoirien de faire des femmes des actrices principales de l'espace politique. Elle participe au vaste programme «leadership féminin et gouvernance politique», qui a pour but d'accompagner les femmes ivoiriennes sur la voie du leadership politique par la formation, en vue d'atteindre les objectifs nationaux relatifs à la place des femmes en politique et les objectifs de développement durable en la matière.



✓ PRÉSENTATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU MINISTÈRE

Le Ministère a présenté officiellement son annuaire statistique et le document relatif à la condition de la femme, le mercredi 26 juillet 2023, à son cabinet dans la commune du Plateau, en présence des partenaires de la société civile et des institutions internationales.

Les deux (2) documents présentent les statistiques relatives à la protection de l'enfant et de la situation des femmes, notamment les chiffres en termes de violences Basées sur le Genre (VBG), d'autonomisation et de représentativité des femmes dans les différents secteurs d'activités et instances élues.



✓ LE PLAN D'URGENCE POUR LE RETRAIT DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Lancé en septembre 2023 sous l'impulsion de la ministre Nassénéba Touré et sur instruction du Président de la République Alassane Ouattara, le plan d'urgence pour le retrait des enfants en situation de rue, d'une enveloppe de 1,2 milliard de FCFA, vise à retirer les enfants vivant dans la rue en vue de leur réinsertion sociale.

Étalé sur dix mois, ce programme qui a permis à ce jour de sortir des centaines d'enfants des rues de nos communes, devrait favoriser leur resocialisation, après leur passage en centre de transit et dans les centres d'accueil dédiés. En effet, en février 2023, le gouvernement ivoirien a décidé en Conseil des ministres, de consolider son dispositif opérationnel d'intervention en faveur des enfants en situation de rue ou de vulnérabilité, à travers la réalisation de cinq centres d'accueil dans les communes de Yopougon, Cocody, Port-Bouët, Marcory et Abobo pour renforcer l'impact des structures existantes.

✓ LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

La traite des personnes et le travail des enfants en Côte d'Ivoire sont sévèrement punis par la loi allant d'un emprisonnement de 10 à 20 ans et d'une amende de 5 à 20 millions de francs CFA.

En 2019, six (06) brigades spéciales de police chargées d'une surveillance étroite sur toute l'étendue du territoire national, ont été créées, afin d'appréhender les trafiquants. En matière de prévention, la Côte d'Ivoire a rendu l'école obligatoire de 6 à 16 ans, et le gouvernement ivoirien et ses partenaires ont également construit des milliers de salles de classe, afin d'éloigner les enfants le plus possible, du risque d'exploitation lié à la déscolarisation.

Au regard de ces acquis dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, notre pays a signé en 2022, un partenariat pour la protection de l'enfance (CPC) avec les États-Unis d'Amérique. Ce partenariat de 05 ans a pour objectif d'intensifier les efforts gouvernementaux dans la réponse aux besoins des enfants victimes de la traite ainsi que des enfants vulnérables ou exposés aux risques de la traite, afin d'éliminer le phénomène dans le pays.

La ministre Nassénéba Touré lance constamment un appel pour l'implication de tous et de toutes, dans la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants. Elle en appelle à la conscience collective pour dénoncer tout acte de travail ou d'exploitation d'enfants, à travers les numéros verts gratuits, le 116 et le 1308 ou par tout autre moyen.

✓ CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNE FILLE (JIFI)

La Journée internationale de la Fille (JIFI) s'est tenue le jeudi 26 octobre 2023, à la bibliothèque municipale d'Agboville.

« Pourquoi célèbre-t-on une journée internationale de la Jeune Fille ? » est la question qui a fait l'objet d'échanges entre les acteurs de la thématique, parties prenantes de cette action gouvernementale et les filles, ce jour.

Ce fut également l'occasion pour la ministre de mettre en lumière la situation des jeunes filles en Côte d'Ivoire au cours de ces dix dernières années.



✓ RÉFORME DES INSTITUTIONS DE FORMATIONS ET D'ÉDUCATION FÉMININES

Avec un budget de 10,5 milliards de francs CFA, cette réforme marque la volonté du gouvernement ivoirien à s'investir davantage en faveur des femmes et des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées et pour lesquelles les Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEF) constituent l'école de la deuxième chance.

Il s'agira d'instituer la certification des diplômes de fin de formation en IFEF, créer un service en charge des IFEF dans chaque Direction Régionale du MFFE, allouer des budgets conséquents au fonctionnement des IFEF, construire/réhabiliter et équiper les IFEF en matériels techniques et didactiques, ...

Enfin, au niveau de l'insertion professionnelle des auditrices, il sera question d'adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi, d'établir des conventions actualisées avec les professionnels des filières enseignées en IFEF, de créer un service responsable de l'insertion socioprofessionnelle et de l'accompagnement des auditrices en fin de formation, et de faire le suivi sur le devenir des auditrices formées et les retombées de la formation pour les bénéficiaires et pour la communauté,



etc. Les IFEF, fréquentées par la frange des femmes et des jeunes filles les plus défavorisées dès l'âge de 16 ans, font partie des « Ecoles de la seconde chance » implémentées en Côte d'Ivoire. Les formations principales sont la couture et la pâtisserie. S'y ajoutent l'alphabétisation, l'art floral, la broderie, l'art ménager, la comptabilité simplifiée, etc.

Plus de 20 % des entreprises formelles dirigées par des femmes

Femmes et entrepreneuriat

100

Score obtenu par la Côte d'Ivoire pour l'indicateur entrepreneuriat dans le rapport « Les femmes, l'entreprise et le droit 2023 » de la Banque mondiale



1/3

des PME sont dirigées par des femmes



Des Fonds dédiés aux femmes

Le Fonds Femmes et Développement destiné aux femmes porteuses de projets

250 millions de FCFA

de dotation en 2019



500 millions de FCFA

de dotation en 2020



13 974

Nombre de bénéficiaires



Le Fonds BACI

5 milliards de FCFA de dotation



Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI)

2012

Mise en place du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) par la Première Dame



Plus de **300 000** femmes bénéficiaires et plus de 2 millions de familles impactées



Des initiatives et des programmes

Les Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM-CI) 2020

Lancement du programme



4,298 milliards de FCFA

Coût total du programme pour une durée de trois ans.

Cible

Les femmes agricultrices, les associations et groupements de femmes des trente et une (31) régions et des deux (2) districts autonomes de la Côte d'Ivoire



Le Programme d'Appui aux Femmes Exportatrices (PAFE)



Ce projet de l'Agence Côte d'Ivoire-PME apporte un soutien aux femmes du secteur agroalimentaire pour qu'elles soient plus compétitives afin d'exporter leurs produits sur le marché international

Le centre incubateur des femmes entrepreneurs

Cette initiative a bénéficié de l'appui technique d'ONU FEMMES



✓ LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



Au niveau politique et législatif, nous sommes aux côtés des femmes, des hommes, des filles et des garçons, victimes de violence sur la base des différences liées aux conceptions et acceptations sociales, régissant les rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

Le 1er décembre 2023, à l'occasion de la première édition de l'Afterwork du Réseau des Services Gouvernementaux de Communication (RSGCom) organisée par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et en présence des agents du Système des Nations Unies (SNU) et des responsables de communication des Ministères de l'État de Côte d'Ivoire, la Ministre Nassénéba Touré, présentait les acquis et perspectives de ce chantier.

Avec l'adoption de nouvelles lois, l'existence d'une ligne verte (1308) pour prévenir et dénoncer les cas de VBG, 84 plateformes de lutte contre les VBG et 33 bureaux d'accueil genre dans des commissariats et brigades de gendarmerie, le gouvernement travaille avec acharnement à matérialiser l'engagement du Chef de l'État auprès des cibles potentielles.

Le 27 novembre 2023 pour les 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes et des filles, célébrée chaque année dans le monde, Madame la ministre a lancé un appel à une synergie d'actions entre les parties prenantes pour mettre fin aux violences basées sur le genre.



✓ BILAN 2023 ET BUDGET 2024

De 2022 à 2023, 53% des crédits alloués par l'État au Ministère, ont été exécutés avec pour résultats :

- **2 417 femmes** formées à l'entrepreneuriat ;
- **7 919 victimes des VBG** prises en charge ;
- **181 955 personnes** sensibilisées aux droits des femmes ;
- **68 cellules genre** installées dans les institutions, Ministères et directions générales ;
- **L'annuaire statistique** de l'année 2022 produit ;
- **10 968 enfants de la rue** pris en charge ;
- **18 967 enfants** inscrits et encadrés dans les structures de base ;
- **258 728 personnes** sensibilisées à la **protection de l'enfant** ;
- **5 974 enfants victimes de VBG** et **260 442 OEV** et leurs familles pris en charge ;
- **97 799 ménages vulnérables** soutenus en vivres et non vivres.

Le budget 2024 est de 27 077 579 157 FCFA. Défendu par la ministre Nassénéba Touré, le mercredi 08 novembre 2023 et adopté à l'unanimité des députés.

Pour la mise en œuvre de ce budget, elle a décliné son plan d'action autour de cinq (5) axes traduit en programme.

Le programme 1 porte sur l'administration. Le programme 2 vise la promotion de la femme et l'approche du genre. Le programme 3 concerne la promotion et la consolidation de la famille. Quant au programme 4, il est orienté pour la protection des enfants et adolescents vulnérables. Le programme 5 est destiné à l'autonomisation des femmes.

L'accent en 2024 est mis sur la poursuite des activités de prévention du phénomène des enfants en rupture sociale et la prise en charge des enfants en situation de rue.

Sont également prévues l'amplification des actions de lutte contre les VBG et l'accélération de la transition des filles et femmes vers des métiers adaptés au contexte de l'économie d'aujourd'hui.



 **1308**
DÉNONÇONS
LES CAS DE VBG

SOS ENFANCE
EN DÉTRESSE

 **116**

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

À VOTRE ÉCOUTE

APPEL GRATUIT

ACTUALITÉS

LE PROJET SWEDD

Le lancement des activités du volet 1.2 Genre comptant pour la phase II du SWEDD (Autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel) en Côte d'Ivoire, s'est caractérisé par la remise des ordres de mission à quatre des sept ONG, partenaires de déploiement, par Madame la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, le mardi 9 janvier 2024.

Les ONG bénéficiaires ont été invitées à collaborer étroitement dans le temps, pour des résultats positifs afin de tirer plus de jeunes filles et de femmes des situations précaires.

Lancé le 2 novembre 2015, le projet SWEDD se concentre sur les zones et territoires confrontés à de multiples fragilités dont la prévalence élevée du mariage des enfants, des grossesses précoces, la déscolarisation des filles, la mortalité maternelle.



LES ORIENTATIONS ANNUELLES DU PNLVBG



Le 11 janvier 2024, les différents acteurs engagés dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont participé à la première réunion de coordination nationale de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Une rencontre organisée en vue de dresser le bilan des activités de l'année écoulée, les défis à relever et les responsabilités pour lutter davantage et mieux encore, contre les VBG, en 2024.

Il a rassuré que le gouvernement reste engagé sur l'objectif de tolérance « zéro VBG », notant que la coordination reste un des moyens importants d'assurer sa redevabilité. C'est pourquoi, il a exprimé sa gratitude à tous les partenaires de l'État, notamment le Système des Nations Unies (SNU), les ONG nationales et étrangères, les médias et toutes les autres structures impliquées dans la lutte.

Selon les données provisoires de 2023, les services ont eu à apporter une assistance à 7059 cas de VBG tous types confondus, a relevé le directeur de cabinet du MFFE.

DIGITALISATION DU DISPOSITIF OPÉRATIONNEL POUR LA PROTECTION DES ENFANTS



Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) a reçu officiellement, le 15 Février 2024, la cartographie électronique et la base de données des Etablissements de Protection et de Remplacement (EPR). Une plateforme digitale qui concerne les bases de données de 49 EPR et des SOS villages d'enfants publics et privés répartis sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Ce résultat obtenu a été précédé d'une collecte de données des EPR, effectuée lors des missions terrains par les agents de la Direction de la Protection de l'Enfance et le partenaire AVSI, du 02 novembre au 02 décembre 2022, dans dix (10) EPR publics, trente-neuf (39) EPR privés agréés par le MFFE et les SOS Villages d'Enfants sur toute l'étendue du territoire national.

Cette cartographie électronique et cette base de données ont été intégrées dans le système d'informations du MFFE avec l'implication de la Direction des Systèmes d'Informations (DSI).

✓ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONU-FEMMES

À la première session ordinaire du Conseil d'Administration de ONU-FEMMES, élue à la Vice-Présidence du bureau exécutif, la Côte d'Ivoire, par la voix de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a porté le message de ses pairs africains sur les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation économique des femmes. «Nous nous engageons à porter les besoins, les préoccupations du continent pour cette année de vice-présidence», a-t-elle dit.

Aussi, elle a souligné que la priorité du lobbying auprès de ONU-FEMMES sera portée sur la mobilisation des ressources en faveur de l'Afrique pour faire de l'égalité des sexes, une réalité sur le continent. Par la suite, elle a rappelé les efforts consentis par la Côte d'Ivoire sous la houlette du Président de la République SEM Alassane Ouattara pour faire de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, une réalité.



À cette session, la ministre Nassénéba Touré a reçu les félicitations et les encouragements de la Directrice exécutive de ONU-FEMMES, Sima Sami Bahous, pour le poste de vice-présidence au bureau exécutif.

✓ LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME (JIF 2024)

La 47ème édition de la Journée internationale des droits des Femmes (JIF) qui est célébrée chaque année dans le monde, le 08 mars, a été lancée le jeudi 1^{er} février à Abidjan autour du thème national « Agir ensemble pour l'égalité : éradiquer la pauvreté, renforcer les institutions, investir dans le futur de la femme ».

Le jeudi 11 avril 2024, dans la commune de Songon, c'est sous le parrainage de la Première Dame Dominique Ouattara et la présence effective du Premier Ministre, Chef du gouvernement, ministre des Sports et du Cadre de Vie, Robert Beugré Mambé, qu'environ 3 000 femmes se sont réunies pour partager des moments forts, célébrer les acquis de la Côte d'Ivoire, se rappeler les défis et perspectives pour l'égalité aux côtés des autorités ivoiriennes et diplomatiques.

A cette occasion, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a expliqué que cette journée dédiée aux femmes offre l'occasion aux gouvernants de faire le bilan des acquis en matière d'égalité de chance homme-femme dans leurs pays respectifs. En rapport avec le thème, elle a appelé à la solidarité de tous les acteurs à unir leurs forces pour atteindre une véritable autonomisation des femmes.

Poursuivant, elle s'est félicitée de la volonté du Président de la République S.E.M. Alassane Ouattara, d'œuvrer à la promotion des droits des femmes en Côte d'Ivoire avec, notamment, les différentes générations du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) qui met en avant



le principe de solidarité et de réduction des disparités contenu dans le Plan National de Développement 2021-2025.

Aussi elle a rappelé les actions de la Première Dame, Dominique Ouattara, marraine statutaire de la JIF, qui, dans le cadre de la mise en œuvre du FAFCI, donne tout son sens au financement par la solidarité pour éradiquer la pauvreté.

En effet, c'est une enveloppe de 200 millions de francs CFA, permettant ainsi le financement d'activités génératrices de revenus, des dons d'une valeur de 362,5 millions comprenant des motos, des ambulances médicalisées et des équipements de bureau, qui ont été remis aux femmes de Songon.

Le gouvernement encourage la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions, administrations et entreprises publiques

Des postes importants au sein des gouvernements

En 1990,

Jacqueline Lohoues Oble,

première femme de Côte d'Ivoire à obtenir une agrégation en Droit, est nommée Ministre de la Justice et elle deviendra en 2010 la première femme candidate à la présidentielle



Nialé Kaba

qui occupe actuellement le Ministère de l'Économie du Plan et du Développement a été la première femme Ministre de l'Économie et des finances en 2012



Ramata Ly-Bakayoko

est nommée en 2016 au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



En 2021, **Kandia Camara**

est nommée Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora



Anne Désirée Ouloto

est depuis le 17 octobre 2023 ministre d'État, ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration



1976

La Côte d'Ivoire devient l'un des premiers pays en Afrique subsaharienne à compter une femme dans son gouvernement.



Présidentes d'Institution



Henriette Dagri Diabaté,

Grande Chancelière Honoraire qui avait été nommée à la tête de la Grande Chancellerie en 2011



Chantal Nanaba Camara,

nommée le 09 mai 2023 prend la tête du Conseil Constitutionnel pour une durée de six ans



Kandia Camara

est Présidente du Sénat depuis le 12 octobre 2023

Dans les Assemblées élues



32 femmes députées pour la législature 2021-2026



24 femmes au Sénat pour la 2e législature

Dans les Conseils régionaux



Véronique Aka

pour la région du Moronou



Anne Désirée Ouloto

pour la région du Cavally

Dans les Sociétés d'État



Le Fonds d'Entretien Routier (FER)



L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)



Petroci



LES ASSISES NATIONALES DES FEMMES DE CÔTE D'IVOIRE

Lancées officiellement le lundi 22 avril 2024 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, sous le patronage du Premier Ministre, autour du thème : « Fédérer et valoriser les énergies féminines pour le développement de la Côte d'Ivoire », les premières Assises Nationales des Femmes de Côte d'Ivoire (ANAFCI), offrent une plateforme d'échanges permettant à toutes les femmes, qu'elles soient ménagères, entrepreneures, fonctionnaires ou politiques, de dialoguer avec l'État sur leurs besoins.

Les consultations régionales qui se tiendront sur trois semaines, dans les 14 districts du pays, visent à collecter les informations nécessaires pour la rédaction d'un Livre blanc, prochainement soumis au chef de l'État.

La 1ère de ces sessions régionales a été réalisée dans le district des Savanes, à Korhogo, le jeudi 25 avril 2024, en présence de femmes venues des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo.

Madame la ministre a saisi cette occasion, pour rappeler aux femmes leur rôle dans la construction de la nation, en les encourageant à s'impliquer activement dans les ateliers, à exprimer leurs besoins et à partager leurs préoccupations.



✓ LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE (SENAPE 2024)

Initiée en 2022 par le Ministère, à travers sa Direction de la Coordination des Établissements et Services à Caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Éducatifs (DCESPPE-CSE), la 3^{ème} édition de la SENAPE s'est tenue du 13 au 17 mai 2024.

Les activités de cette année se sont articulées autour du renforcement des pratiques parentales pour le développement optimal des tout-petits. Le thème « Parentalité positive : levier pour le développement harmonieux de la petite enfance » a été présenté officiellement à l'ensemble des parties prenantes locales et internationales, le mercredi 15 mai 2024 à la salle de conférence de la CNPS au Plateau.

Cette semaine a été le théâtre de sensibilisation accrue des acteurs, à l'importance de la petite enfance et l'engagement citoyen en faveur d'un avenir plus radieux pour ces jeunes. Les parents ont été invités à se rapprocher des structures de base telles que les Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (CACE), les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE), les Centres d'Éducation Spécialisés (CES) et les Centres Sociaux (CS) afin de bénéficier des modules de formation en éducation parentale, gratuits pour l'occasion.

Un programme riche en panels, conférences et un festival dédié à la petite enfance, marquant ainsi une cérémonie de clôture empreinte de sensibilisation et d'engagement pour le bien-être et l'épanouissement des tout-petits, ont été réalisés dans le cadre de l'édition 2024 de cette semaine.



✓ FORMATION DU PARLEMENT DES ENFANTS DE CÔTE D'IVOIRE EN PLAIDOYER



Une initiative conjointe du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), en collaboration avec l'UNICEF, a permis la tenue d'un atelier de formation de trois jours, pour 16 enfants du Parlement des Enfants de Côte d'Ivoire (PECI), en plaidoyer.

14 des formateurs des membres de ce Parlement ont également bénéficié de cette formation réalisée dans le but de renforcer les capacités des participants à mieux exprimer leurs préoccupations, de sensibiliser les adultes à leurs besoins spécifiques, et d'influencer les politiques et programmes nationaux.

Institué en 1999 et officialisé par décret en 2013, le Parlement des Enfants de Côte d'Ivoire est un pilier essentiel pour inculquer et donner aux enfants de la voix dans les décisions qui les concernent.

✓ REMISE DES PRIX AUX 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} LAURÉATS 2023 DU PNE

La cérémonie de remise des prix d'excellence de l'édition 2023, récompensant les lauréats classés 2^{ème} et 3^{ème}, s'est tenue le mardi 21 mai, au Cabinet du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE).

Ils ont reçu des chèques d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour les classés 2^{ème} et un million (1 000 000) FCFA pour les 3^{èmes}, ainsi que des diplômes de participation et des trophées. Pour rappel, le prix d'Excellence a été instauré en 2013 par le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, pour récompenser les citoyens exemplaires et dévoués à leur travail, incarnant ainsi les valeurs de l'excellence.



Le gouvernement encourage la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions, administrations et entreprises publiques

Des postes importants au sein des gouvernements

En 1990,

Jacqueline Lohoues Oble, première femme de Côte d'Ivoire à obtenir une agrégation en Droit, est nommée **Ministre de la Justice** et elle deviendra en 2010 la première femme candidate à la présidentielle



Nialé Kaba

qui occupe actuellement le **Ministère de l'Économie du Plan et du Développement** a été la première femme **Ministre de l'Économie et des finances** en 2012



Ramata Ly-Bakayoko est nommée en 2016 au **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**.



En 2021, **Kandia Camara** est nommée **Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora**



Anne Désirée Ouloto est depuis le 17 octobre 2023 ministre d'État, ministre de la **Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration**



1976

La Côte d'Ivoire devient l'un des premiers pays en Afrique subsaharienne à compter une femme dans son gouvernement.



Présidentes d'Institution



Henriette Dagri Diabaté, **Grande Chancelière Honoraire** qui avait été nommée à la tête de la **Grande Chancellerie** en 2011



Chantal Nanaba Camara, nommée le 09 mai 2023 prend la tête du **Conseil Constitutionnel** pour une durée de six ans



Kandia Camara est **Présidente du Sénat** depuis le 12 octobre 2023

Dans les Assemblées élues



32 femmes députées pour la législature 2021-2026



24 femmes au Sénat pour la 2e législature

Dans les Conseils régionaux



Véronique Aka pour la région du **Moronou**



Anne Désirée Ouloto pour la région du **Cavally**

Dans les Sociétés d'État



Le **Fonds d'Entretien Routier (FER)**



L'**Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)**



Petroci

CHIFFRES CLÉS



Taux de scolarisation brut des filles

Primaire : **97,14 %** | Secondaire (1er cycle) : **66,86 %** | Secondaire (2nd cycle) : **28,84 %**



Taux d'achèvement scolaire des filles

Primaire : **80,77 %** | Secondaire (1er cycle) : **70,67 %** | Secondaire (2nd cycle) : **36,04 %**



Indice de parité garçon-fille au primaire

1,03



Nombre de filles retirées de la rue

757



Nombre d'enfants retirés de la rue

1 051



Filles orphelines et vulnérables affectées par le VIH

92 577



Cas de VBG déclarés et pris en charge

8 862



Nombre d'auditrices dans les IFEF

6 667

BON À SAVOIR

PNLVBG (PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE)

La Côte d'Ivoire est résolument engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles à travers les actions de prévention, de protection et de prise en charge des survivantes de violence.

Dans la prévention et la prise en charge des cas de violences, 89 plateformes de lutte contre les VBG ont été installées dont 13 dans le district d'Abidjan et 76 à l'intérieur du pays.

En vue de la dénonciation et de la réponse à apporter aux VBG, la ligne 1308 est fonctionnelle. Trois centres (03) d'accueil des survivantes de violences existent à Abidjan, Bouaké et Korhogo.

▶ Ligne verte :
1308

Contact :
01 60 60 80 16

IFEF (INSTITUTION DE FORMATION ET D'ÉDUCATION FÉMININE)

Créées en 1958, les Institutions de Formation et d'Éducation Féminine (IFEF) sont des structures parascolaires où des offres alternatives d'éducation sont proposées pour assurer à la population féminine analphabète ou déscolarisée, une formation et un encadrement spécifique susceptible de faire d'elles de véritables agents de développement. Au nombre de cent trente-cinq (135), elles sont réparties sur toute l'étendue du territoire national dont 491 enseignantes (Maîtresse et Maîtresse Adjointe d'Éducation Permanente) assurent l'assistance, l'encadrement. Elles ont pour objectif d'Informer, former et éduquer la population féminine afin d'assurer son intégration et sa pleine participation au développement économique et social du pays et assurer leur autonomisation.

Ce sont les femmes et jeunes filles analphabètes, déscolarisées, les Associations et les Coopératives de femmes qui sont formées en Alphabétisation, aux métiers du textile (couture, crochet) de bouche (cuisine, pâtisserie), à l'animation communautaire.

▶ Contact :
07 47 67 78 33

Email :
secretariatdf008@gmail.com

PNOEV (PROGRAMME NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS RENDUS VULNÉRABLES DU FAIT DU VIH/SIDA)

Le PN-OEV a pour mission de développer la Politique Nationale de prise en charge et d'accompagnement des OEV du fait du VIH/sida et de veiller à sa mise en œuvre. Il offre aux OEV et aux familles vulnérables, 08 services en soins (la santé, l'éducation et la mise en apprentissage, la prévention, la sécurité alimentaire et la nutrition, le renforcement économique, le psychosocial, l'abri et les soins). De manière globale, le programme et ses partenaires ont servi 203 878 bénéficiaires sur l'année 2023, sur les 401 051 attendus dans le PSN 2023-2027, soit un taux de réalisation de 51 %.

▶ Contact :
27 22 54 50 83

Email :
pnoev2005@pnoev.ci

 **Site internet : www.pnoev.ci**

Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



 **@gouvci.official**

 **@gouvci**

 **+225 07 87 36 36 36**

 **gouvcivideo**

 **gouvci**

 **Centre d'appel du Gouvernement**

 **@gouvci.official**

 **@gouvciofficial**

 Plus connectés,
 Plus informés !



SCANNEZ POUR RESTER CONNECTÉS

BON À SAVOIR

▶ Contact :
07 07 90 50 60
 Email :
secretariatcms123@gmail.com

CELLULE MEDICO SOCIAL (CMS)

La Direction de la Cellule Médico-Sociale du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a pour missions essentielles les activités de promotion de la santé, l'appui et l'accompagnement psychosocial des personnes vulnérables, la sensibilisation et le dépistage des maladies.

▶ Contacts :
27 20 21 55 68
27 20 32 00 76
 Email :
coordination.mffe@gmail.com

DCESPPE-CSE (Direction de la Coordination des Établissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs)

La DCEPPE-CSE a pour mission de promouvoir, développer et coordonner les activités concernant les structures de base ; suivre, évaluer et rendre compte des activités pédagogiques. En 2024, elle coordonne les activités de 804 structures dont 112 CPPE (Centre de Protection de la Petite Enfance), 166 CACE (Centre d'Action Communautaire pour l'Enfance), 70 crèches-garderies, 60 complexes socio-éducatifs, 60 centres sociaux, 52 centres d'éducation spécialisée animés par 1280 agents. Par ailleurs, on dénombre 287 CPPE agréés.

▶ Contact :
27 22 26 04 05
 Email :
orphelinat2bingerville@gmail.com

L'ORPHELINAT DE GARÇONS DE BINGERVILLE

Il compte pour cette rentrée scolaire 2023-2024, 142 pensionnaires. L'Orphelinat de Garçons de Bingerville développe en son sein quelques politiques d'accompagnement socio-éducatif pour le bien-être de ses pensionnaires et des projets éducatifs individualisés sont conçus pour la prise en charge personnalisée afin de réduire les difficultés spécifiques et leur tracer un projet d'avenir.

La tranche d'âge des enfants est comprise entre 05 ans et 25 ans. Les plus âgés, au-dessus de 18 ans, sont ceux issus pour la plupart de Guiglo et qui poursuivent des études supérieures. La capacité d'accueil est de 250 places. Depuis de nombreuses années, l'orphelinat obtient entre 92% et 100% de réussite aux différents examens scolaires primaires et secondaires.

▶ Contact :
27 21 73 09 16
 Email :
orphelinat.bassam@yahoo.fr

L'ORPHELINAT NATIONAL DE FILLES DE GRAND-BASSAM

L'Orphelinat National de Filles de Grand-Bassam a pour rôle de promouvoir le développement intégral de l'enfant et de lui assurer un plein épanouissement. Avec une capacité d'accueil de 180 pensionnaires, elle reçoit des jeunes filles âgées de 6 à 14 ans, orphelines ou en situation d'extrême précarité.

Il compte 132 pensionnaires pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Le taux de réussite aux différents examens scolaires, primaires et universitaires pour l'année 2023 est de 95%.

Depuis ces dernières années, elle compte dans ses effectifs des jeunes filles âgées de 14 à 21 ans, admises pour des raisons particulières.

▶ Assistance :
116
 Contact :
01 42 87 67 43
 Email :
dprotectionenfant@gmail.com

DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANT (DPE)

La Direction de la Protection de l'Enfant (DPE) est chargée entre autres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant, de promouvoir les droits de l'enfant, de coordonner les activités de protection de l'enfant, d'assurer la gestion et la coordination des établissements de protection de remplacement publics et privés de prise en charge des enfants et de lutter contre les abus à l'égard des enfants et les violences qui leurs sont faites.

Cette direction dispose d'une ligne d'assistance 116 « Allo enfants en détresse » et d'une application Web Mobile Allo 116.

En 2023, cette ligne a enregistré au total 113 316 appels dont 1 659 appels effectivement répondus, au nombre desquels 331 victimes de toutes types de violences, d'abus, d'exploitation et de négligence ont été pris en charge.

BON À SAVOIR**ACACI (AUTORITÉ CENTRALE POUR L'ADOPTION EN CÔTE D'IVOIRE)**

L'Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI) a pour mission d'assurer la bonne conduite des procédures d'adoption nationale et internationale.

En 2023, l'ACACI a enregistré 52 demandes d'adoption portant l'ensemble des demandes inscrites dans sa base de données à 177 dossiers (Avant 2023, 125 dossiers figuraient dans sa base de données).

Du 1er janvier au 31 mars 2024, elle a été saisie de 41 nouvelles demandes. Dans le traitement de tous ces dossiers (2023-2024), 91 enfants des Etablissements de Protection de Remplacement ont été proposés en adoption ; soit 72 enfants au plan national et 19 au plan international.

▶ Contacts :
27 22 20 08 27
07 02 07 26 88

DIRECTION DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME (DAEF)

La Direction de l'Autonomisation Économique de la Femme (DAEF) a pour mission de participer à l'insertion socio-économique des jeunes filles et des femmes afin de capter la contribution de tout le capital humain à prendre part au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire.

En 2023, la DAEF a formé notamment vingt (20) relais communautaires (femmes 30 % et hommes 70 %) et sensibiliser cinq cents (500) femmes en alphabétisation numérique dans les Régions des lagunes (Yopougon et Abobo), Bagoué, Tchologo, Gontougo, Bounkani, Folon, Bafing, Kabadougou et Worodougou (77,2% de taux de participation sur les 10 centres).

▶ Contact :
01 40 91 06 87
Email :
daefmffe@gmail.com

PROGRAMME DE PROTECTION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS VULNÉRABLES (PPEAV)

Le Programme de Protection des Enfants et Adolescents Vulnérables (PPEAV) contribue à la définition et à l'instauration au niveau national d'un environnement protecteur de l'enfant et développe les mécanismes de mise en œuvre par les acteurs étatiques et privés pour la prévention et la réduction de toutes formes de violences, abus et exploitations qui affectent les enfants et adolescents.

Certaines activités menées en 2022 - 2023 :

- Organisation de 75 maraudes dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays : 2669 Enfants identifiés dont 734 filles
- Placement de 1396 enfants et adolescents vulnérables dans les établissements de protection et de remplacement dont 35 filles ;
- Réintégration de 413 enfants et adolescents vulnérables en familles dont 128 filles
- Soutien de 200 enfants placés en apprentissage auprès des maîtres artisans et des centres de formation dont 58 filles ;
- Soutien de la scolarisation / préscolarisation / alphabétisation de 1301 en enfants en alphabétisation dont 97 filles 269 enfants scolarisés dont 07 filles
- Organisation de 30 sessions de formation en éducation parentale et en AVEC au bénéfice de 520 parents (140 à Man, 140 à Odienné et 240 à Cocody)
- Appui financier direct à 173 familles des enfants en rupture sociale pour un montant total de 24 912 000 FCFA

▶ Contacts :
27 20 32 51 32
01 73 84 89 67
Email :
ppeav2014@gmail.com

CONTACTS MINISTÈRE

📍 **Abidjan Plateau,
Cité Administrative,
Tour B - 8ème Étage**

✉ **BP V 200 Abidjan**

☎ **+225 27 20 21 55 68**
+225 27 20 21 76 26

✉ **courriel@famille.gouv.ci**

🌐 **www.famille.gouv.ci**

Rejoignez



La Chaîne WhatsApp Officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire

Chaîne WhatsApp GouvCI



<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>

+225 07 87 36 36 36

www.gouv.ci **101**
Allô Gouvernement

